

mes honorables amis qui dirigent la barque ministérielle. Mais je leur souhaite le succès, car je pense aux intérêts du pays avant tout. J'espère que leur politique ne retardera pas le progrès ou la prospérité du pays. Si le gouvernement actuel, pendant la durée de la présente législature, accomplit autant pour le Canada que le gouvernement qu'il a remplacé a accompli pendant son premier parlement, j'en remercierai la Providence.

L'honorable G. LYNCH-STAUNTON: L'honorable sénateur consent-il à répondre à une question? Le gouvernement précédent, au cours de la dernière session qu'il a été au pouvoir, n'a-t-il pas porté les droits de douane à un niveau plus élevé que jamais auparavant dans notre histoire?

L'honorable M. DANDURAND: Que mon honorable collègue considère les modifications apportées par M. Dunning, le budget Dunning...

L'honorable M. LYNCH-STAUNTON: Non, je veux parler du tarif en général, et non des droits différentiels. Les libéraux n'ont-ils pas relevé les droits dont sont grevés les produits des pays qui ne font pas partie de l'Empire à un point supérieur à tout ce que l'on avait vu précédemment?

L'honorable M. DANDURAND: Si, mon honorable ami parle de la moyenne des droits, je réponds par la négative. L'ancien gouvernement a relevé les droits imposés sur l'acier. On a accordé des primes aux entreprises sidérurgiques de l'Est comme de l'Ouest, mais les droits imposés sur certains articles ont été relevés. Je rappelle à mon honorable collègue qu'un tarif douanier n'est pas comme les lois des Mèdes; au contraire, on peut le modifier et le reviser selon que l'exigent les circonstances. Mais il y a une grande différence entre la politique du gouvernement précédent et celle qui aurait pour résultat le relèvement excessif des droits imposés sur la plupart des objets importés.

L'honorable M. LYNCH-STAUNTON: Dois-je conclure des paroles de l'honorable sénateur qu'il avoue que son parti a relevé le tarif douanier à un niveau plus élevé que jamais auparavant?

L'honorable M. DANDURAND: Non, je ne puis en convenir.

L'honorable M. LYNCH-STAUNTON: Je voudrais bien comprendre la signification de ses paroles.

L'honorable M. DANDURAND: Je réponds à mon honorable ami par la négative tout en convenant que nous avons relevé les droits dont sont grevés certains articles.

L'honorable W.-B. WILLOUGHBY: Honorables sénateurs, pour des motifs de malaise physique, sinon pour d'autres, je ne veux pas poursuivre la discussion entamée par mon honorable vis-à-vis à propos du régime douanier. Je prends la parole pour féliciter nos collègues qui ont proposé et appuyé l'adresse. La coutume veut que les chefs des deux partis en présence présentent de telles félicitations. Je le fais, non pas pour remplir un devoir, mais parce que j'y trouve un plaisir. Mon honorable ami qui a proposé l'adresse (M. Schaffner) est un vieux parlementaire. Venant de l'Ouest comme moi, il n'a pu remporter la victoire dans une circonscription rurale du Manitoba tout en étant conservateur, aux élections où la réciprocité était en jeu, que parce qu'il était un habile homme politique et parce que les gens l'estimaient beaucoup. Il possède ces deux qualités: l'habileté et le don de plaire au peuple. J'ai eu l'occasion de me rendre compte des services qu'il a rendus dans les commissions des deux Assemblées du Parlement. Aucun parlementaire n'est plus assidu aux séances, aucun ne remplit ses fonctions plus efficacement. Comme la plupart des Anglo-Saxons, je n'ai pas la bonne fortune d'être un parfait bilingue. Mais j'ai compris et fort goûté le discours prononcé par l'honorable représentant de Richibouctou (M. Bourque) dans sa langue maternelle. Je suis sûr d'exprimer le sentiment de tous nos collègues en disant que ces deux honorables sénateurs devraient se faire entendre plus souvent. Il n'est pas hors de propos de noter que nous comptons parmi nous des hommes qui ont pris une part distinguée aux délibérations de la Chambre basse, mais qui ne prennent la parole ici que trop rarement. Ces honorables sénateurs, fatigués sans doute de la vie épuisante de l'autre Assemblée, possèdent une expérience dont nous serions heureux de profiter. D'autres sénateurs n'ont jamais été députés, mais ils occupent des situations éminentes dans le monde des affaires ou des professions libérales: nous aimerions à les entendre plus souvent exposer leur point de vue.

Si personne ne veut prendre la parole, je vais proposer de lever la séance.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami a-t-il proposé le renvoi de la suite de la discussion?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Je n'ai rien à ajouter.

L'honorable M. DANDURAND: Mais si un autre de nos collègues veut parler...

L'honorable M. WILLOUGHBY: Fort bien.

L'honorable G.-D. ROBERTSON: Je propose le renvoi de la suite de la discussion.